

## **REFLEXION SUR LE PROJET DE TAXATION DES EXPORTATIONS DE MINERAI**

**(seconde lecture de Loi de Pays prévue le 23 Février 2023)**

### ***Le nickel dans le monde et la place de la Nouvelle Calédonie.***

Une évidence : longtemps et principalement utilisé pour la production de l'acier inox, le nickel se voit aujourd'hui ouvrir de nouveaux débouchés. Une « révolution électrique » a notamment commencé qui pourrait bien devenir la source majeure de la demande en minerai, tant les besoins sur les prochaines années s'avèrent massifs à l'échelon international. Face au réchauffement climatique, il faut impérativement trouver des alternatives aux carburants fossiles et aux moteurs thermiques

Avec 25 % des réserves mondiales de nickel, la Nouvelle Calédonie a une place à prendre au plan géopolitique en plus d'un rôle de premier plan à jouer sur le marché mondial. L'Europe, prise dans la tension grandissante entre une Chine, de plus en plus présente en Indonésie, et des Etats-Unis, de plus en plus tentés par les sirènes du protectionnisme et de l'impérialisme, est à la recherche de mesures d'urgence, durables, respectueuses de l'environnement et des droits humains, lui permettant de répondre au défi de la transition énergétique.

Et c'est ici que la Nouvelle Calédonie a une carte à jouer. C'est un pays qui a l'immense avantage de développer une production minière et industrielle répondant aux valeurs, normes et critères européens. Mais, et c'est là un problème, du fait des distances et de son organisation économique, c'est aussi un pays qui a pour inconvénients les coûts de l'énergie et de la main-d'œuvre. Si la Nouvelle-Calédonie entend prendre toute sa place dans la « révolution électrique » qui s'annonce, c'est en ces domaines qu'il va lui falloir d'abord agir et le temps presse.

### ***L'enjeu***

Tous les fondeurs qui n'ont pas pris en compte cette nouvelle réalité et investi en conséquence, tant au plan technique que technologique, sont aujourd'hui en difficulté ou ont disparu.

L'enjeu est relativement clair. En Nouvelle-Calédonie, il existe un minerai traitable localement – les moyens existent, même s'ils demandent à être améliorés - et un minerai non traitable dans le pays du fait de sa faible teneur en nickel et de nos coûts élevés de production.

Face à cette situation, deux attitudes sont possibles :

La première consiste à dire et à faire croire que la matière première, le minerai, est sans réelle importance économique, que la valeur n'existe que dans sa transformation et que, compte-tenu de la faiblesse de nos atouts et de nos moyens, c'est seulement à l'extérieur qu'il peut être traité et transformé - sans aucun retour financier pour le pays. C'est l'économie de comptoir. Tout ce qui sort du pays est perdu pour le pays.

Une seconde attitude consiste à affirmer que ce même minerai de nickel est une richesse naturelle et une ressource économique dont peu de pays au monde disposent. En revanche très nombreux sont actuellement les pays qui savent le transformer et consécutivement sont demandeurs de cette matière première redevenue ces dernières années un enjeu économique crucial. Pour les tenants de cette seconde attitude, le minerai de nickel est une richesse qui devrait nous permettre de construire, au niveau international, des partenariats gagnant/gagnant, le nickel peut et doit devenir un levier de notre développement.

### ***La preuve par l'exemple***

L'usine construite en Corée par la SMSP en partenariat avec POSCO donne aux défenseurs de cette seconde position un argument de poids. La simple assurance d'une fourniture régulière de minerai par